

Fréquencesinfo

la lettre d'information de l'ANFR

Une année à l'ANFR, rendre possible un monde sans fil



L'ANFR publie son rapport d'activité 2024 marquant une année exceptionnelle portée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et des avancées essentielles pour la souveraineté technologique.

[Lire le rapport d'activité 2024](#)



Caroline Laurent, Présidente du Conseil d'administration &
Gilles Brégant, Directeur général de l'ANFR

"Les Jeux de Paris ont rappelé que le spectre est une ressource rare et précieuse : sa maîtrise rend possible la connectivité, la sécurité et la coordination d'un monde sans fil. Il doit faire l'objet d'une gestion durable, responsable et concertée. L'urbanisme du spectre, que nous appelons de nos vœux, doit permettre à des usages toujours plus denses et diversifiés de coexister dans un cadre maîtrisé. C'est cette ambition que l'ANFR portera dans les années à venir, avec exigence, engagement et esprit de coopération."

- LES ENQUÊTES DE L'ANFR -



Tractopelle contre télécoms : le choc des titans

Durant l'été 2022, un opérateur fait remonter à l'ANFR un cas de brouillage de téléphonie et d'Internet mobiles en 3G touchant plusieurs bandes de fréquences dans le Maine et Loire (49).

Pour y remédier, les agents habilités et assermentés du service interrégional Atlantique prennent place dans leur véhicule laboratoire munis de leur attirail. Le radiogoniomètre de toit les mène au pied d'un drôle d'édifice... une grue !

Les agents étaient loin de se douter que cette intervention n'était que le début d'une longue série de brouillage dont l'issue est peu commune... [Lire la suite](#)

- CONTRÔLER -



Le rôle de l'ANFR en mer : garantir la sécurité des navires au-delà des côtes

Lorsqu'ils s'éloignent des côtes, les navires ne peuvent plus compter sur la téléphonie mobile classique. Pour rester en contact, ils utilisent des équipements radios VHF, MF, HF et de systèmes satellitaires. Ces dispositifs sont obligatoires avec des règles spécifiques pour les navires français. Ils sont essentiels en cas d'urgence ou pour recevoir des informations de sécurité comme les bulletins météo ou la présence d'objets à la



Blockchain des fréquences : une innovation au service des grands événements en 2025

En 2025, l'ANFR poursuit sa modernisation en déployant à grande échelle la blockchain des fréquences, une technologie innovante au cœur de la gestion temporaire du spectre hertzien lors des plus grands événements publics et sportifs. Utilisées notamment pour les microphones sans fils et les autres liaisons audio, cette solution s'impose comme un outil de confiance, de

dérive. L'ANFR s'assure de la conformité et du bon fonctionnement de ces équipements.

[En savoir plus](#)

transparence et de réactivité, au service de la coordination des usages radioélectriques.

[En savoir plus](#)

- EXPOSITION DU PUBLIC -

Publication du rapport 2024 des mesures de DAS

L'ANFR a publié son rapport 2024 sur les mesures de débit d'absorption spécifique (DAS) élargissant le périmètre de ses contrôles au-delà des seuls téléphones mobiles. L'ANFR a ainsi mesuré le DAS de plusieurs catégories d'équipements connectés, montres, tablettes, jouets, ordinateurs portables et dispositifs de radiocommunication professionnelle (PMR). Au total 11 appareils hors téléphones ont été testés, en plus des 75 téléphones mobiles contrôlés. Ce sont 34 marques différentes qui ont été concerné. Lire le rapport. [Lire le rapport](#)



Exposition aux champs électromagnétiques : l'ANFR lance une consultation publique sur l'évolution du seuil des points atypiques

Face à l'évolution des usages mobiles et à la hausse des niveaux mesurés en milieu urbain, l'ANFR propose d'ajuster le seuil des points atypiques d'exposition aux champs électromagnétiques. **Deux scénarios sont soumis à consultation publique jusqu'au 12 septembre**, afin de concilier sobriété et connectivité.

[En savoir plus](#)



- PLANIFICATION DU SPECTRE -



Le *direct 2 device* : vers une couverture mobile en tout lieu ?

La couverture mobile s'est largement améliorée au cours des dernières années dans notre pays avec les initiatives gouvernementales pour réduire les « zones blanches ». Mais certains lieux restent encore difficiles à couvrir. L'absence de couverture mobile peut être alors pénalisante alors que nous

devenons de plus en plus dépendants des applications de nos smartphones au quotidien. [En savoir plus](#)

[Version en anglais](#)

Écouter l'univers : les secrets de la radioastronomie



L'ANFR s'est rendue sur le plateau de Bure pour visiter NOEMA, l'un des radiotélescopes les plus puissants au monde, à l'occasion de la réunion annuelle du [CRAF](#). Principes, fréquences utilisées, enjeux de protection du spectre : découvrez comment la radioastronomie perce les secrets de l'Univers... et comment l'ANFR veille à préserver cette écoute cosmique !

[En savoir plus](#)

[Version en anglais](#)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



L'ANFR met en œuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant ayant pour finalité un service de communication au public en ligne qui propose notamment l'envoi périodique d'une lettre d'information et l'envoi d'informations concernant les activités de l'ANFR, tels que les Ateliers des fréquences. Le responsable de ce traitement est l'ANFR. Les données personnelles collectées sont communiquées uniquement aux personnes habilitées relevant du service de la Communication et des Relations avec les Institutionnels de l'ANFR. Les données sont conservées jusqu'à votre désabonnement. Ce traitement repose sur votre consentement.

Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi pour une république numérique, vous bénéficiez du droit de retirer votre consentement à tout moment, du droit d'accès, de rectification et d'effacement, du droit à la limitation du traitement, du droit à la portabilité des données, du droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage), du droit à la mort numérique, en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse suivante [formulaire en ligne](#) et vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)